

Bulletin Communal d'informations

Commune de Gurcy-le-Châtel

Numéro 13 - Octobre 2017

EDITORIAL

L'ÉTÉ EST FINI

Les jeunes ont retrouvé le chemin de leurs établissements scolaires et les moins jeunes leurs activités habituelles. Les élus ont repris également les réunions de travail pour une année pendant laquelle vont être lancés deux grands projets.

Le premier concerne notre commune. Nous avons commandé une étude de faisabilité pour la construction d'un restaurant scolaire et d'une salle destinée à la garderie périscolaire. Nous projetons également de déplacer la classe de maternelle sur le même site que l'élémentaire.

Le second est mené par la Communauté de Communes puisque le chantier du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) vient de démarrer.

Il s'agit de réfléchir à l'aménagement des 42 communes du territoire, à moyen et long terme. Cette réflexion aboutira sur un document réglementaire régissant le droit des sols. Chacune des communes sera associée à son élaboration et les habitants seront informés régulièrement de l'avancée des travaux.

Nadine VILLIERS

ECOLE MULTISPORTS

Les activités ont repris le mercredi 4 octobre. Pour l'année scolaire 2017-2018, les tarifs sont les suivants :

Enfants habitant ou scolarisés à Gurcy :
 1 enfant : 70 €/2 enfants : 120 €/3 enfants : 170 €
 Enfants hors Gurcy :
 1 enfant : 85 €/2 enfants : 150 €/3 enfants : 210 €

Dossier «école»

ORGANISATION

La majorité des parents d'élèves ayant souhaité revenir à la semaine de 4 jours (sondage réalisé par les délégués de parents élus), la municipalité et les enseignantes ont opté pour cette organisation.

Les nouveaux horaires sont donc les suivants :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

Maternelle :

Matin : accueil de 8h40 à 8h50, enseignement de 8h50 à 11h50.

Après-midi : accueil de 13h10 à 13h20, enseignement de 13h20 à 16h20.

Elémentaire :

Matin : accueil de 8h50 à 9h00, enseignement de 9h00 à 12h00.

Après-midi : accueil de 13h20 à 13h30, enseignement de 13h30 à 16h30.

Les horaires de la garderie périscolaire restent inchangés le matin (7h00 à 8h50). Le soir, la garderie est ouverte de 16h20 à 18h30.

Cette année, ce sont 74 élèves qui ont repris le chemin de l'école.

La répartition dans les classes est la suivante :

Maternelle (PS-MS et GS) : madame MOREAU 22 élèves

CP/CE2 : madame PETIT 13 élèves

CE1/CE2 : madame PREVAUX 15 élèves

CM1/CM2 : madame GIRE 24 élèves

GESTION ET BUDGET

A l'école primaire, les enseignants sont nommés et gérés par l'Inspection Académique de Seine et Marne. Les bâtiments scolaires appartiennent à la commune qui équipe les classes.

Le budget « école » est l'un des postes les plus importants du budget municipal. Chaque année, la municipalité :

- Alloue à l'école une somme de 58 € par élève pour acheter les fournitures scolaires (4872 € pour l'année scolaire 2016-2017).
- Prend en charge les dépenses liées aux photocopies (500 €).
- Verse une subvention à l'association USEP de l'école pour participation au financement des transports lors des sorties scolaires (2500 €).
- Offre aux enfants des cours de musique pour les classes élémentaires (2000 €).
- Permet aux élèves de la GS au CM2 de fréquenter la piscine de Nangis pour l'apprentissage de la natation (pour l'année scolaire 2016-2017, 6710 € de location de bassin et 3046 € de transport).

TRAVAUX

Station d'épuration

Aménagement

Lorsque la commune a récupéré la station d'épuration en 2007, celle-ci a été quelque peu transformée avec notamment la création de 4 lits de rhizocompostage. Ces lits doivent être curés périodiquement. Il se trouve que lors de la réalisation des lits, le maître d'œuvre n'a pas pensé à laisser une place suffisante pour le passage des camions.

Le SDIS nous a cédé une petite parcelle de terrain que nous avons fait aménager cet été afin qu'un camion puisse accéder aux deux lits situés côté SDIS.

Pour information, un premier lit a été curé en 2014, un second en 2015, un troisième en 2016 et le quatrième en septembre 2017.

Traitement du phosphore

Dans le dernier bulletin, nous évoquions l'obligation de mettre en place une cuve de chlorure ferrique pour traiter le phosphore. Les travaux vont commencer au cours du dernier trimestre 2017.

Suite à l'avis de l'Agence de l'Eau, les travaux comprendront également la mise aux normes du canal de comptage.

Réparation du pont-brosse

Dans le bassin d'aération, la rupture d'une pièce métallique a entraîné une dégradation du pont brosse qui devra être réparé prochainement.

Abattage d'un arbre

Un grand platane situé juste à côté du bassin d'aération sera abattu car il penche de plus en plus et menace de tomber sur les ouvrages.

Autres travaux prévus

Écoulement des eaux pluviales rue Ampère

Une conduite d'eaux pluviales passant dans des propriétés privées est en partie bouchée et ne parvient plus à absorber efficacement lors d'épisodes pluvieux importants.

Des travaux vont être entrepris pour nettoyer et réparer si nécessaire cette canalisation. Il est probable que nous soyons amenés à demander l'autorisation des propriétaires pour mener à bien cette opération.

A la suite de cette intervention, l'eau ne devrait plus s'accumuler sur la rue Ampère ; ce qui rendait parfois la circulation dangereuse. Nous espérons également que cela permettra de régler l'inondation des caves des riverains mais il est probable que celle-ci soit liée non pas à la canalisation défectueuse mais au niveau élevé de la nappe phréatique.

Stationnement rue Lamartine

L'accotement situé en haut de la rue Lamartine est utilisé pour le stationnement des véhicules. L'hiver, il est régulièrement dégradé et des ornières apparaissent lorsqu'il est utilisé par des camions. Nous allons stabiliser cet emplacement.

Fleurissement du cimetière de Gurcy

L'aménagement du cimetière de Gurcy est terminé. Les plantations seront effectuées prochainement dans les massifs de part et d'autre du portail.

Espace vert devant le cimetière de Chalautre

Nous allons faire abattre un bouleau qui est mort et les épicéas qui sont en mauvais état et risquent d'endommager le mur. Nous en profiterons pour faire disparaître les souches afin que cet espace puisse être parfaitement entretenu jusqu'au mur.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BASSÉE-MONTOIS

Comme indiqué dans l'éditorial, la Communauté de Communes a ouvert le chantier du PLUI lors d'une conférence des maires, le mercredi 6 septembre 2017.

La société CODRA, société indépendante d'études et de conseil dans les domaines de l'urbanisme et de l'aménagement accompagnera la Communauté de Communes dans

l'élaboration de son PLUI.

Les 42 communes seront associées et collaboreront à toutes les étapes de l'élaboration du PLUI.

Vous trouverez à l'intérieur de ce bulletin un document réalisé par CODRA destiné aux habitants de notre territoire intercommunal.

Vie communale

CHENILLES PROCESSIONNAIRES, ATTENTION DANGER !!

Le massif forestier de Villefermoy est, cette année encore, très infesté par les chenilles processionnaires. Certains parkings ont même été fermés au public.

Les mois de juin et juillet représentent la période pendant laquelle ces chenilles sont particulièrement urticantes. Néanmoins, les nids dans lesquels ont séjourné les chenilles sont remplis de poils urticants toute l'année. Sous l'effet du vent, ces nids se détachent des arbres et il n'est pas rare d'en rencontrer sur les chemins.

Lors des promenades, informez bien les enfants sur la dangerosité de ces nids et surveillez vos chiens afin qu'ils ne les touchent pas.

En cas de réaction allergique (gonflement du visage, démangeaisons intenses...) après contact avec ces chenilles ou leurs nids, n'hésitez pas à appeler les secours très rapidement.



EAU POTABLE, ATTENTION AUX FUITES !

Nous vous rappelons que la commune assure la maintenance des conduites d'eau potable jusqu'à votre compteur. Les canalisations situées entre le compteur et votre propriété sont à votre charge.

Nous vous conseillons de vérifier périodiquement votre compteur afin de vérifier s'il n'y a pas de fuite. Il suffit pour cela de vous assurer que votre compteur ne tourne pas lorsque vous n'utilisez pas d'eau.

Cette précaution évite les mauvaises surprises lors du relevé annuel réalisé par les agents municipaux.



CAMPAGNE DE DÉTECTION EAUX PLUVIALES

La campagne de détection des eaux pluviales déversées dans l'assainissement collectif (tout à l'égout) va commencer au dernier trimestre 2017. Il semble que, malgré l'article publié dans le dernier bulletin municipal, les eaux pluviales de certaines habitations rejoignent encore le réseau des eaux usées.

Nous comptons sur le sens civique de chacun car ces mauvais branchements entraînent des dysfonctionnements importants sur notre réseau d'assainissement.



BIEN VIVRE ENSEMBLE

Nous avons constaté avec satisfaction que le nombre de déjections canines sur les trottoirs avait bien régressé. Nous remercions les propriétaires de chiens ainsi que tous ceux qui ont, d'une manière ou d'une autre, contribué au bien être de chacun.

Quelques efforts restent cependant à faire quant aux aboiements incessants de certains chiens, au stationnement des véhicules dans les carrefours, sur les espaces verts et sur les trottoirs ou encore au non respect des sens interdits.

Infos Pratiques

MAIRIE DE GURCY-LE-CHÂTEL

Horaires d'ouverture du secrétariat

Lundi et Vendredi

8h30 à 12h30

Mercredi

8h30 à 12h00

Mardi et jeudi

8h30 à 9h15 et 14h00 à 18h00

Samedi

chaque dernier samedi du mois

9h00 à 12h00

(affichage en mairie)

Contactez la mairie

Mairie de Gurcy le Châtel

Place Raymond Lambert

77520 GURCY LE CHATEL

Tél : 01 60 67 34 09

Fax : 01 60 67 45 22

Mail : mairie-gurcy-le-chatel@wanadoo.fr

COLLECTE DES ENCOMBRANTS 2016

Mercredi 8 novembre

HORAIRE DÉCHETTERIE DE DONNEMARIE

Lundi, mercredi, jeudi et samedi

9h00-12h00 et 14h00-17h00

Mardi, vendredi et dimanche

fermé

ÉTAT CIVIL

Naissances

Noé PETRYCZKOWYCZ le 08/08/2016

Elina JACOB-PRUNIER le 25/10/2016

Jules MARBRIER-BACHOU le 18/11/2016

Timéo BAZIN-CACCAVALE le 31/05/2017

Gabriel CASSAGNABERE-DAVENNE le 20/07/2017

Mariages

Sébastien LAPEYRONIE et Gaëlle CHEVAL,
le 22/07/2017

Roger LAMEILLE et Angélique MOUGNE,
le 09/09/2017

Vivre ensemble

FESTIVAL PHOTO NATURE



Le festival s'est déroulé les 20 et 21 mai 2017. Cette année, 30 photographes ont exposé leurs photographies.

Suite au succès enregistré pour cette deuxième édition, nous allons essayer de pérenniser cette manifestation d'autant qu'elle est fortement encouragée par la Communauté de Communes et le Conseil Départemental.



VOYAGE DES ANCIENS



Cette année, nous nous sommes rendus en Bourgogne, à Guédelon pour un voyage dans l'Histoire. Les « ouvriers » de Guédelon nous ont fait partager leur incroyable aventure : bâtir sous nos yeux un château fort en utilisant les techniques et matériaux du Moyen Age.



CALENDRIER DES ANIMATIONS 2017-2018

Vendredi 17 novembre : Beaujolais nouveau

Samedi 13 janvier : vœux du maire

Samedi 27 janvier : repas des Anciens

Dimanche 1^{er} avril : chasse aux œufs

Mardi 1^{er} mai : concert (à confirmer)

Samedi 12 et dimanche 13 mai : Festival Photo Nature

Samedi 9 juin : Scènes rurales « Je brasse de l'air » (déambulation mécanisée)

« BROUILLARDS D'OCTOBRE ET PLUVIEUX NOVEMBRE, FONT BON DÉCEMBRE. »

L'hiver sera bientôt là ! Les températures commencent à chuter et déjà les premiers signes de l'automne ne trompent pas. Les arbres se parent de leurs couleurs châtoyantes entre jaune profond et rouge intense.

Au jardin, il est temps de préparer l'arrivée des premiers frimas. Les plantes d'intérieur sorties tout l'été ainsi que les plantes frileuses telles que les orchidées, les hibiscus retrouvent la douceur de la maison tandis que déjà le jardinier prépare le printemps en plantant les bulbes de la saison prochaine.

Tous les terrains laissés libres peuvent désormais être retournés et copieusement agrémentés de compost. Une tonte longue du gazon et le jardin pourra doucement aborder le froid glacial qui ne manquera plus de venir bientôt.

